

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2022

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., , ANDREANI N., NICOLAI M., TOMASINI L., PLA R., SECONDI P., GIUDICELLI PA., ACKER V.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : VIOLA J. , , ORSONI C., CHAMBE A. GRANDO G., POLI M.,

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de conseillers ayant signé : 08

Date de convocation : 13/12/2022

Date d'affichage: 13/12/2022

Objet : Travaux de réfection des regards des eaux usées - traversée du village : recherche de financement.

Le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de procéder aux travaux de réfection des regards des eaux usées dans la traversée du village le long de la RD 845.

Le devis établi s'élève à 35 360 € HT.

Il propose le plan de financement suivant :

- Collectivité de Corse (dotation quinquennale).....65%.....22 984,00 €
- Etat.....15 %.....5 304,00 €
- Autofinancement.....20%.....7 072,00 €

Le conseil municipal, oûi l'exposé du Maire :

- adopte les travaux de réfection des regards des eaux usées,
- adopte le plan de financement proposé,
- charge le Maire de procéder à toutes démarches se rapportant à cette affaire.

Fait à Solaro le 20/12/2022

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2022

Application déposée à la Préfecture

93_DE-026-212002896-20221213-2022122002-